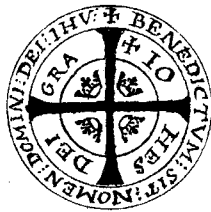


a son fils Charles d'aulphin de viennois, lequel Charles y alla pour le pays garder et estoit laditte monnoye de quatre sols dix deniers de taille et faite a cinq deniers de loy argent le Roy. —



Monnoye de daulphiné
faite et Commencée par Charles
depuis Roy de France et cinq.
me
du nom. —

f. 53. R.°

Charles d'aulphin de viennois premier
fils du Roy Jehan, qui fut prins devant Poitiers,
lequel Charles fut Roy de France cinqiesme
de ce nom apres le deceds du Roy Jehan son
pere qui trespassa en angleterre le jour de
Pasques flouries l'an mil trois cents soixante
deux et ledit Charles trespassa le dixseptiesme
jour de Septembre mil trois cents quatre vingt
et Regna dix sept ans et son fils fut couronné
audit trespas. —

Charles d'aulphin de viennois premier fils
du Roy Jehan qui fut prins devant Poitiers,
feist faire petits daulphins qui sont de quinze
sols de taille et faits a cinq deniers de loy
argent le Roy dans lesquels y a un daulphin.

Monnoye de Daulphiné

Charles 5^{me} Roy et lisenr, Karolus Delphinus viennensis.
De France et Daulphin
De vienne.



Empres le Deceds du Roy Jehan son pere fut Roy de France ledit Charles cinqiesme de ce nom et feist faire monnoye qui auoit deux Roudaus d'Escriture et une Croix qui passoit aultre le petit roudau, et de l'autre Costé auoit un Roy assis tenant en sa main le sceptre et a chacun de ses Costés auoit un daulphin, et lisoit, Karolus Francorum Rex, et devers la Croix list, Sit nomen dñi benedictum, et en l'autre Costé list, Delphinus viennensis, et sont faits a f. 53. v. vnde deniers de loy argent le Roy et de dix sols huit deniers de taille au marc.



Item fut fait petits gros de la façon a ceulx dessus tant devers la Croix que devers la pille Excepte qu'ils n'ont point de daulphin au Costés du Roy et sont a vnde deniers de loy argent le Roy et de douze sols de taille au marc.



Item feist faire ledit Seigneur audit pays de Daulphiné Reaulx d'or ausquels auoit un Roy assis et a chacun Costé un daulphin, et lisenr, Karolus Francorum Rex Delphinus viennensis,

Monnoye de daulphiné

et poident deux deniers dix huit grains et sont
d'or fin. —



Charles sixiesme Roy et daulphin de Viennois
feist faire grands daulphins ou avoit un daulphin
et un rondeau d'écriture et a l'entour douze
fleurs de lys et out sur la teste du daulphin
une petite croix et de l'autre coste deux rondeaux
d'écriture et sont a neuf deniers de loy et de
huit sols de taille.



Item feist faire ledit seigneur liars qui avoient
deux rondeaux d'écriture et lisent, Carolus Rex,
et de l'autre coste a un daulphin qui a sur la
teste une fleur de lys, et a l'entour list, delphinus
viennoensis, et sont de douze sols de taille au
marc et faits a six deniers de loy argent le roy. —



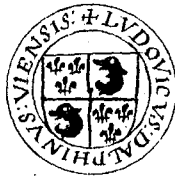
Charles septiesme de ce nom Roy de France f. 55. R.
feist faire petits liards qui out le daulphin
couronné et de l'autre coste a deux fleurs de lys
et deux daulphins et sont faits a cinq deniers

Monnoye de daulphine'

vn^{me}. vicunensis, et sont a vingt trois Carats. —
Daulphin.



Item feist faire ledit seigneur monnoye de dix deniers tournois la piece et de six sols huit deniers de poids et avoit la mollette comme f. 35. v. celle du Roy Charles et avoit l'Escu Escartelé et devers la pille la Croix bastonnée comme les Escus et de cette façon sont a quatre deniers double grains de loy. —



Item feist faire ledit seigneur audit pays monnoye ayant cours pour dix deniers tournois la piece et de six sols huit deniers de taille et avoient une belle Croix et deux fleurs de lys et deux daulphins du Coste de la ditte Croix et de l'autre Coste a un Escu escartelé de fleurs de lys et de deux daulphins, et sont a cinq deniers de loy argent le Roy. —



Item feist faire doubles noirs qui avoient une croix patée et un daulphin et une fleur de lys et de l'autre Coste deux daulphins et une fleur

Monnoye de daulphine

Loys ^{me} vnz. delys dessus et sont faits a deux deniers de loy. —
 Roy et daulphin.



Item feist faire ledit Seigneur gros ayans —
 cours pour deux sols six deniers tournois la
 piece qui avoient la Croix fleurette, et de
 l'autre Coste a un grand Escu Escartelle de six
 fleurs de lys et de deux daulphins et par dessus
 ledit Escu est un grand daulphin et sont de
 cinq sols dix deniers de taille et a vuz deniers
 de loy argent le Roy. —



Item feist faire ledit Seigneur ou dit pays
 de daulphine Gros de mesme facon et de
 mesme poids que ceulx dessus excepte qu'ils
 ont a chacun bout de mot de l'écriture tant
 devers la Croix que devers la pille une telle
 violette d'esperon * et sont faits a dix deniers
 dix huit grains de loy argent le Roy. —



Item fut fait petits daulphins qui avoient f. 34. R.
 une Croix passant outre l'écriture et le Cercle
 dentelle et sont de quatorze sols de taille
 et faits a trois deniers de loy et en y a qui
 n'ont point le Cercle dentelle et sont

Monnoye de Dauphiné

un^{me}
dauphin.

De mesme loy que dessus.



Item feist faire ledit Seigneur en l'an mil quatre cents soixante sept petits dauphins qui lisoient devers la pile, Ludovicus francorum Rex, et de l'autre part une croix patée et deux couronnes et deux fleurs de lys et sont de seize sols de taille et faits a trois deniers de loy.



Item fut fait audit pays florins d'or ou est le Seigneur du dauphiné et un chapeau sur sa teste et tient l'Espée en sa main et a a l'entour de luy deux dauphins. j'entens que en celuy temps le dauphiné n'estoit pas adjoit a la Couronne de France comme il est a present; lesdits florins estoient de deux deniers dix huit grains et sont fins.



Item feist faire une dame dudit pays florins estant assise en une chaire et l'Espée en sa main et au commencement de l'Escriture y a un dauphin et estoient de deux deniers dix huit grains et sont d'or fins.



Monnoye de Dauphine

Charles 5.^{me}
Roy de France.

Item feist faire le Roy Charles le quint Reaulx
ou est le Roy tout droit tenant en la main
droite l'Espée et a la Senestre le sceptre et
a l'entour de luy deux daulphins, et lisent, Carolus
Delphinus Viennensis, et sont de deux deniers
dix huit grains et sont d'or fin. ~



Jehan
Seigneur dudit pays.

Gros dudit pays ou est portraict le Seigneur et a
un chapeau sur la teste et l'Espée en la main
et aultour de luy deux daulphins, et lisent,
Johannes Delphinus Viennensis, et sont faits
a vne deniers de loy. ~



Autres Gros que feist faire la Dauphine qui ont
deux rondeaux d'Escriture et par dedans deux daulphins,
et la ditte dame tiens une masse, et lisent, Hic
Delphina Viennensis, et sont de dix sols huit
deniers de taille et faits a vne deniers de loy. ~



Charles

Gros que feist faire le Roy Charles qui ont deux rondeaux
d'Escriture et la Croix passant outre le petit rondeau
et d'autre part est le Roy assis tenant l'Espée, et list,
Carolus Delphinus Viennensis, et sont faits a
dix deniers de loy. ~

